

N°1325

du 10
AVRIL
2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

COVID 19

P.3

- Point sur les actions de riposte et les défis actuels du Togo
- Le bras opérationnel de la lutte est mis en route
- Les exhortations d'un groupe de la société civile
- Un confinement partiel accompagné de dépistage massif (Universitaires) P.4
- S'inscrire pour accéder à des kits alimentaires
- Les restaurants communautaires à l'épreuve du Covid-19 P.4
- L'affluence n'est plus au rendez-vous dans les marchés P.6

P.3

Lutte contre le Coronavirus au Togo

POUR RENDRE LES MESURES BARRIÈRES EFFICACES



Programme de
Revenu Universel
de Solidarité



Il est fortement recommandé de privilégier les paiements électroniques avec le soutien financier que vous recevez, afin d'éviter les risques de contamination par les pièces et billets de banque.



COMPOSEZ LE *855# DÈS MAINTENANT !

LUTTE CONTRE
LE CORONAVIRUS AU TOGO

f t @novissITG

Les mesures d'accompagnement s'enchaînent



Payadowa Boukpepsi, Ministre de la
décentralisation et des collectivités locales

Décentralisation en mode apprentissage

P.7

Les projets de budgets des mairies manquent de «sincérité»

Archéologie

Afrique du Sud : Les fossiles d'un jeune "Homo naledi" éclairent la croissance de nos ancêtres



Exhumer de beaux fossiles humains, dans l'idéal quasi-complets, voilà tout rêve de paléanthropologues. Et si ces restes sont ceux d'un juvénile, c'est carrément le nec plus ultra, sachant que ces fossiles sont rares mais qu'ils permettent de comprendre la croissance et le processus de maturation des jeunes pré-humains et humains éteints. D'ailleurs, jusqu'à présent, seuls les fossiles de jeunes spécimens d'*Homo neandertalensis*, d'*Homo erectus*, d'*Australopithecus afarensis* et d'*Australopithecus sediba* ont été retrouvés ces vingt dernières années. Des perles rares comme ce bébé australopithèque d'à peine trois ans, découvert en 2006 en Ethiopie, après 3,3 millions d'années d'un long sommeil. On mesure donc la satisfaction de l'équipe de chercheurs de l'Américaine Debra Bolter lorsqu'elle est tombée lors des fouilles des grottes de Rising star, près de Johannesburg, sur les restes d'un *Homo naledi* immature, nommé DH7, parmi les autres fossiles de cette nouvelle espèce d'hominine ; et logiquement, la découverte fait donc l'objet d'un article ce mois-ci dans la revue Plos one

pour nous livrer les secrets de ce petit homme préhistorique dont la place dans la lignée humaine est encore débattue.

Qu'y apprend-on ? D'abord, que les fragments osseux décrits (des dents, une mandibule, un humérus, des éléments des pieds et des mains mais aussi du bassin) sont assez divers pour comparer ce juvénile du Pléistocène moyen à d'autres jeunes fossiles d'espèces du genre *Homo* et *Australopithecus*. L'étude de DH7, en particulier ses molaires partiellement développées, suggère en effet que sa croissance suit plutôt le modèle de celle des *Homo* tardifs (néandertaliens comme hommes anatomiquement modernes). Cependant l'analyse d'autres éléments du squelette le rapproche des jeunes *Homo erectus* et australopithèques. Conclusion : notre petit *Naledi* aurait dans le premier cas une quinzaine d'années et dans l'autre seulement une dizaine. Mais s'il est difficile d'estimer son âge exact, ce fossile apporte donc un regard nouveau sur l'évolution de l'ontogénèse chez les membres de la lignée humaine dont, en l'absence de fossiles complets et variés, on ne sait pas grand-chose.

Disparition.

Mort du chanteur folk John Prine



John Prine était peu connu en dehors des aficionados d'américana ; moins connu que ses chansons, tels le standard country *Angel From Montgomery* ou la protest song anti-militariste *Your Flag Decal Won't Get You Into Heaven Anymore*, qui furent interprétés avec plus ou moins de bonheur par Bonnie Raitt, Johnny Cash ou Joan Baez. Quelques géants le tenaient tout de même en immense estime, comme son ami Kris Kristofferson, au côté duquel Prine avait débuté sa carrière à l'orée des années 1970, ou Bob Dylan, qui qualifiait ses chansons "d'existentialisme proustien pur". John Prine était un classique mineur de Nashville ; il est décédé mardi des suites du Covid-19, à l'âge de 73 ans.

Surnommé parfois le "Mark Twain" des paroliers, cité par Bob Dylan comme l'un de ses compositeurs préférés, il s'était, en 50 ans de carrière, forgé l'image d'un maître des mots, spécialiste des ballades mélancoliques teintées de surréalisme.

"Les chansons de Prine, c'est de l'existentialisme proustien pur", disait Bob Dylan en 2009.

Né le 10 octobre 1946 à

Maywood, dans l'Illinois, John Prine a commencé à jouer de la guitare en amateur avant d'émerger à la fin des années 1960 à Chicago, repéré par la star de la country Kris Kristofferson.

Son premier album à son nom, en 1971, fut salué par la critique. L'une de ses chansons contre la guerre du Vietnam, "Your Flag Decal Won't Get You Into Heaven Anymore", connaîtra une seconde jeunesse au début des années 2000, avec le début des interventions américaines en Afghanistan et en Irak. Elle lui vaudra une gloire renouvelée, mais aussi beaucoup d'attaques.

Honoré en janvier d'un Grammy saluant l'ensemble de sa carrière, il a été sélectionné pour entrer au panthéon des compositeurs en 2019, le Songwriter's Hall of Fame, après avoir rejoint en 2016 Chuck Berry et Leonard Cohen au club très fermé des compositeurs acceptés dans l'organisation littéraire PEN.

Il avait réchappé à deux cancers. En 1988, on lui retirait des cellules cancéreuses au cou. Il fit un an de rééducation de la voix avant de pouvoir à nouveau chanter en public, avec un timbre un peu plus grave.

Edition

Augmentation du piratage d'œuvres dans le monde

Depuis une quinzaine de jours, les différents rapports convergent : les internautes traquent le contenu gratuit - preuve en est le succès des œuvres du domaine public, téléchargées en France sur Kobo by Fnac ou Decitre.

Les sociétés de lutte contre le piratage se montrent d'ailleurs des plus alarmistes, comme Muso, qui a enregistré plus de 11 milliards de visites à travers le monde de sites illégaux... sur le mois de février. Leurs dernières données "laissent présager une tendance forte à venir en matière de piratage mondial?", pour mars et avril.

Le piratage de films a augmenté de 89 % entre le 18 et le 26 janvier, au lendemain du Nouvel An chinois, et alors que la nouvelle de ce qui n'était pas encore une pandémie commençait à se propager.

Avec qui plus est une fermeture des lieux de culture - musées, librairies, cinéma et ainsi de suite - le baromètre risque fort de pointer vers le rouge écarlate et afficher une activité illégale record. D'un autre côté, chaque jour la planète a l'impression de vivre une journée record... De janvier à février, bien avant les mesures de confinement, la hausse était déjà significative

: + 36 % entre janvier et février. Et depuis, plus d'un tiers de la population mondiale est cloîtrée chez elle...

Dès la mi-mars, les tendances se trouvaient amplement confirmées : si Netflix devenait la star des recherches Google en Italie, l'intérêt grandissait en parallèle pour les sites pirates - qu'ils soient internationalement connus, ou opérant à une échelle plus locale. Certains allaient même jusqu'à revendiquer stupidement des pics de trafics inédits.

En revanche, les propriétaires de sites torrent n'observaient pas nécessairement la même inclinaison italienne au téléchargement. Quinze jours plus tard, les avocats des uns et des autres ont décidé de se retrouser les manches : l'état d'urgence n'autorise pas toutes les dérives, et la violation du droit d'auteur reste un crime. L'exemple d'Internet Archive, qui mettait à disposition 1,4 million de livres sous droit, sans autorisation ni paiement de licence était flagrant : la porte était ouverte à toutes les fenêtres, depuis Mac, Windows ou Linux...

Les estimations mondiales Torrent affichent une augmentation considé-

nable entre le 6 mars et le 6 avril, passant de 12 millions de téléchargements quotidiens à 16 millions un mois plus tard, relève Torrent Freak.

ActuaLitté a également pu constater qu'à travers les groupes fermés sur Facebook, des centaines de li-

vres numériques, en format EPUB ou PDF circulent à des vitesses exceptionnelles. Les demandes d'ouvrages déposées trouvent une réponse en l'espace de quelques heures à peine, avec une réactivité déconcertante. De même pour les liens Wettransfer...

Cinéma numérique

Netflix renforce l'autorité parentale sur l'accès à films et séries

Sur Netflix, les parents pouvaient déjà contrôler et restreindre l'accès des enfants aux contenus de la plateforme, en gérant leurs profils individuellement ou en utilisant le profil Jeunesse qui ne propose que des contenus réservés aux enfants. Le service de streaming vient de déployer de nouveaux outils pour filtrer le contenu visible par les enfants, y compris la possibilité de supprimer l'accès à certains films et séries. Au-delà de définir la catégorie d'âge d'un profil (enfants +7, adolescents +13, adultes +16 et +18), et donc d'empêcher l'accès à des contenus interdits, Netflix va plus loin et offre la possibilité de ne pas faire apparaître par exemple «La Casa de Papel» sur le profil utilisé par un enfant.

Pour ce faire, il suffit pour cela de se rendre sur votre compte depuis un navigateur, d'aller dans les paramètres «profils et contrôle parental du profil à gérer» puis de modifier les restrictions d'accès, comme expliqué ici. Netflix permet également de verrouiller l'accès aux profils par un code PIN, à tous les comptes ou à un seul compte, pratique si vous partagez votre abonnement Netflix. Les autres mises à jour du contrôle parental de Netflix comprennent la possibilité de consulter l'historique de visionnage d'un profil enfant et la désactivation de la lecture automatique afin de limiter le temps d'écran.

L'UNION N°1325 du 10 Avril 2020

AZIMUTS INFOS

L'application Zoom interpellée par la justice américaine suite à des piratages

Aux États-Unis, plusieurs conférences vidéo conduites via l'application Zoom ont été perturbées par des images pornographiques et des discours haineux. La justice demande des comptes à l'éditeur du service en ligne.

L'application de visioconférence Zoom, dont l'utilisation a explosé avec la généralisation du télétravail et de la distanciation sociale face au coronavirus, est dans le collimateur de la procureure générale de l'État de New York, inquiète du nombre croissant d'utilisateurs dont les réunions ont été piratées. " Nous avons envoyé une lettre à Zoom avec une série de questions pour nous assurer que la société prend les mesures appropriées pour garantir la vie privée et la sécurité des utilisateurs ", a indiqué à l'AFP un porte-parole de la procureure Letitia James. Il n'a pas révélé le contenu exact de cette lettre, soulignant simplement que la procureure espérait travailler en collaboration avec la société pour régler les problèmes constatés.

Sur les réseaux sociaux, via le hashtag #zoombombed, des utilisateurs ont témoigné avoir tout d'un coup vu des images pornographiques ou racistes envahir leur écran. Le bureau du FBI à Boston a indiqué lundi dans un communiqué " avoir reçu plusieurs signalements de téléconférences perturbées par des images pornographiques ou haineuses et du langage menaçant ". Ces piratages surviennent alors que Zoom est très utilisé non seulement par les particuliers et les entreprises, mais aussi dans de nombreuses écoles, désormais fermées et passées aux cours en ligne.

Des cours en ligne Zoom perturbés par des actes malveillants

Parmi les exemples cités par le FBI à Boston, un lycée du Massachusetts ayant signalé qu'un enseignant avait dû interrompre son cours lorsqu'un individu a fait irruption dans la classe virtuelle pour " proférer des insultes, avant de crier l'adresse personnelle du professeur ". Une autre école du même État a signalé l'apparition d'un individu portant des tatouages de croix gammées.

Le communiqué recommande, afin d'éviter les piratages, d'utiliser les options de réglage de l'application permettant de privatiser les réunions et d'éviter les partages d'écran. Interrogée, la société Zoom, basée dans la Silicon Valley, en Californie, a assuré " prendre la vie privée, la sécurité et la confiance de ses utilisateurs très au sérieux ". " Nous travaillons 24 heures sur 24 pour nous assurer que les hôpitaux, les universités, les écoles et d'autres sociétés dans le monde puissent rester connectés et opérationnels. Nous apprécions l'intérêt de la procureure de New York pour ces questions et sommes heureux de lui fournir les informations demandées ", a indiqué un porte-parole.

Selon Sensor Tower, société qui mesure notamment la popularité des applications, Zoom a vu le nombre de téléchargements de son application aux États-Unis presque quadrupler (+252 %) la semaine du 16 mars, au moment où ont commencé les mesures strictes de confinement, puis augmenter encore de 66 % la semaine suivante, pour atteindre 7 millions de téléchargements. En Europe, l'application a connu une évolution similaire, avec 6,5 millions d'utilisateurs fin mars, selon Sensor Tower.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récapitulé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Lutte contre le Coronavirus au Togo

POUR RENDRE LES MESURES BARRIÈRES EFFICACES

Les mesures d'accompagnement s'enchaînent

Late Pater

A la suite du discours d'attaque du président Faure Gnassingbé, le 1^{er} avril 2020, la foire aux mesures d'accompagnement est ouverte. Après les 5.000 branchements sociaux au coût réduit de 25.000 francs Cfa mis à la disposition de la population pour plus d'accès à l'eau potable, en plus de la tranche sociale rendue gratuite, la tranche sociale de la facturation d'électricité (soit une consommation de 0 à 40 kwh) également rendue gratuite pour les clients postpayés et prépayés ayant souscrit à un abonnement 2 fils, 10 ampères maximum et dont l'usage est exclusivement domestique, la structure du mois d'avril 2020 informe que les prix de vente des produits pétroliers à la pompe sont en baisse à compter du 7 avril 2020 : super sans plomb 508 francs Cfa le litre ; pétrole lampant 459 francs Cfa le litre ; gasoil 537 francs Cfa le litre ; mélange 2 temps 609 francs Cfa le litre. Le super sans plomb était vendu à 564 francs, le gas-oil à 567 francs, le pétrole lampant à 505 francs.

Dans la foulée, des mesures de soutien aux travailleurs de l'informel et aux bénéficiaires de microcrédits ont été annoncées : mesures spécifiques d'accompagnement pour soutenir les acteurs du secteur informel pour atténuer l'impact de la diminution ou de l'arrêt de leurs activités (conducteurs de taxi moto, petits revendeurs, etc.) ; **suspension des recouvrements de crédits pour les bénéficiaires des produits FNFI et moratoire sur les intérêts et pénalités de retard de remboursement ; possibilité de rééchelonnement des crédits** pour ceux qui en feront la demande.

En plus, un **programme de transferts monétaires, dénommé «Novissi»**, est lancé ce 8 avril pour soutenir les populations les plus affectées par les mesures prises dans le cadre de la riposte nationale contre le coronavirus au Togo. Pour être éligible à ce programme de revenu universel de solidarité, il faut obligatoirement être un Togolais résidant au Togo, avoir 18 ans ou plus, avoir une carte d'électeur, être un travailleur ne disposant plus de revenu journalier à cause des mesures de riposte contre le coronavirus. Et pour y participer, le bénéficiaire doit d'abord composer le *855# avec son numéro de téléphone, suivre les instructions pour fournir les informations sollicitées et soumettre sa requête à la fin du menu. S'il n'a pas de numéro de téléphone, il peut utiliser celui d'un parent ou d'une personne de confiance. Une fois l'inscription confirmée, un message est envoyé pour valider l'éligibilité du demandeur au pro-

gramme. Ceci ouvre la voie, en quelques minutes seulement, au bénéficiaire de Novissi de toucher **12.250 francs Cfa par mois pour les femmes et 10.500 francs Cfa par mois pour les hommes**, pendant le temps de l'état d'urgence sanitaire. Un clin d'œil particulier est fait à l'endroit des conducteurs de zémidjans. «*Protégez-vous et protégez les autres en arrêtant votre activité. Avec Novissi, vous aurez droit à une aide financière de 20.000 francs Cfa par mois*», leur dit le gouvernement. La moitié de l'aide mensuelle est directement versée, toutes les deux semaines, sur le porte-monnaie électronique pendant la durée de l'état d'urgence. Bon à savoir : dans la compréhension du gouvernement, les personnes et familles les plus vulnérables, visées par Novissi, comprennent les **zémidjans (conducteurs de taxi-moto), les taximan, les portefaix (en éwé, agbantéto), les revendeuses, les vendeurs ambulants, les serveurs, les couturières...** Exit les enseignants volontaires, les enseignants du privé, les artistes et bien d'autres. Et il se dit que d'autres initiatives futures pourront

toucher les exclus d'aujourd'hui.

Comme pour rester dans la dynamique continue de l'accompagnement et de la sensibilisation de tous les acteurs de l'informel pour le respect des mesures de riposte et l'application stricte des gestes barrières édictés par les professionnels de la santé, le gouvernement prescrit : «*il est fortement recommandé de privilégier les paiements électroniques avec le soutien financier que vous recevez, afin d'éviter les risques de contamination par les pièces et billets de banque*», dans l'achat de vivres (nourriture et eau) ou de crédit de communication, paiement de facture d'eau et d'électricité.

D'ores et déjà, ce qui fait le buzz sur les réseaux sociaux est l'exigence de la carte d'électeur comme pièce d'identité d'accès à Novissi. En lieu et place de la carte nationale d'identité ou du passeport, plus approprié. Sur une radio privée de Lomé, en milieu de semaine, l'ancien ministre de la Santé, Charles Kondi Agba, ne voulait pas croire qu'on puisse exiger la carte d'électeur qui n'est pas autre chose qu'un document particulier établi pour un but précis (élection). Il ré-



pondait à un citoyen, juste après l'officialisation de Novissi. Autrement, afin d'éviter toute suspicion, il fallait plutôt exiger la carte d'identité et, pour celui qui n'en a pas, la carte d'électeur.

Dans l'entourage de Faure Gnassingbé, on explique : «*pour identifier les bénéficiaires, plusieurs éléments ont été étudiés. Soit la base des cartes nationales d'identité, soit la base de la liste électorale. Ces bases ont été éva-*

luées selon des critères simples : actualisation la plus récente ; accessibilité à tous ; précision (résidence et profession). Le constat est que la carte d'électeur est gratuite, donne le lieu de résidence jusqu'au quartier, la profession, garantit que son détenteur est majeur. Un fichier actualisé récemment fait plus de 3 millions de Togolais aujourd'hui». Avant de concéder : «*le gouvernement reste sensible aux différentes sug-*

gestions pour améliorer l'efficacité du dispositif. Le démarrage rapide était nécessaire».

Mais c'est encore loin de changer, à en croire le ministre Dédériwè Ably-Bidamon. «*S'inscrire sur une liste électorale est un devoir. Ceux qui ne l'ont pas fait, c'est dommage ; eux-mêmes se sont exclus*», a-t-il lâché, parlant même de compensation au respect d'un devoir civique. Et il rappelle à tous que l'escroquerie et la fausse déclaration dans le cadre de Novissi sont punies par des amendes et emprisonnements suivant le code pénal. Il rassure enfin, en réponse au couac du premier jour, que le système numérique de Novissi est fiable à 100% et est initialement conçu pour enregistrer 200.000 demandes par jour ; les difficultés techniques du premier jour sont donc dues à la très forte sollicitation du serveur (jusqu'à 4 millions de tentatives) qui a craqué. Tout est rentré dans l'ordre, pour satisfaire le million de bénéficiaires attendu sur les trois premiers mois. Novissi va nécessiter un financement de plus de 12 milliards de francs Cfa sur la même période.

COVID-19

Point sur les actions de riposte et les défis actuels du Togo

Ça s'accélère dans les chiffres ! **6 avril 2020 à 21 heures 15 mn : 58 cas confirmés, 32 cas actifs, 23 personnes guéries, 3 décès.** Sur **551 cas suspects**. Par rapport au décompte précédent, six (6) nouveaux patients sont ainsi confirmés positifs. Il s'agit de : un homme de 40 ans, Togolais, résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; un homme de 41 ans, Nigérian, résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; un homme de 71 ans, Togolais, résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé au cours d'un voyage à Dapaong ; une femme de 36 ans, Togolaise, résidant à Lomé ayant eu contact avec un cas confirmé ; deux (2) enfants de 3 ans chacun, Togolais, résidant à Lomé ayant eu contact avec un cas confirmé. Un nouveau patient a également recouvré la santé portant à 23, le nombre total de patients guéris. A ce jour, **1.467 tests de dépistage** du Covid-19 ont été effectués sur toute l'étendue du territoire national dont 58 se sont révélés positifs.

Selon le rapport de situation au 6 avril, les nouveaux cas sont issus du dépistage des voyageurs et des contacts ayant atteint les 14 jours d'incubation ou plus. **5 cas** sur les **58 sont des professionnels de santé (4 médecins et 1 infirmier). 737 contacts** dont 40 nouveaux ont été identifiés, mis en auto-isolément et suivis. L'investigation continue pour rechercher d'autres contacts.

L'âge médian est de 39,5 ans, allant de 3 à 80 ans. Plus de la moitié (81%) des patients avaient entre 20 à 59 ans. Les cas sont presque totalement pris en charge au CHR Lomé-commune, et un seul au CHR Dapaong.

7 avril 2020 à 14 heures 35 mn : 65 cas confirmés, 39 cas actifs, 23 personnes guéries, 3 décès. En lien avec la veille, sept (7) nouveaux patients ont été ainsi testés positifs, sur 150 patients dépistés. Il s'agit de : une femme de 52 ans, Togolaise résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; une femme de 35 ans, Togolaise résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; une femme de 50 ans, Canadienne résidant à Sokodé, revenue d'un récent voyage au Canada ; un homme de 64 ans, Anglais résidant à Sokodé, revenu de Londres ; un homme de 56 ans, Anglais résidant à Sokodé, revenu de Londres ; une femme de 69 ans, Anglaise résidant à Sokodé, revenue de Londres ; une femme de 82 ans, Togolaise, résidant à Sokodé, ayant eu contact avec les cas cités plus haut. A ce jour, **1.617 tests de dépistage** ont été effectués depuis la survenue du premier cas dans le pays.

Clairement, la ville de Sokodé (préfecture de Tchoudjo) se distingue négativement, après Lomé-commune. Conséquence : en application des mesures prises pour limiter la propagation du coronavirus,

notamment l'instauration du couvre-feu et tenant compte de l'évolution actuelle de la situation dans la préfecture de Tchoudjo, il le couvre-feu, de 20 heures à 6 heures, a été étendu dans toute la préfecture depuis le 8 avril 2020. En plus du renforcement du dispositif de bouclage de la ville de Sokodé, du bouclage de la localité de Kouvon et de leurs environs.

8 avril 2020 à 11 heures 30 mn : 70 cas confirmés, 44 cas actifs ou positifs, 23 personnes guéries, 3 décès. Cinq (5) nouveaux patients ont été testés positifs, sur 130 patients dépistés. Il s'agit de : un homme de 35 ans, Togolais résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; une femme de 35 ans, Béninoise résidant à Lomé, revenue de Dubaï le 24 mars 2020 ; un homme de 32 ans, Béninois résidant à Lomé, revenu de Dubaï le 24 mars 2020 ; un homme de 39 ans, Togolais résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; un homme de 35 ans, Togolais résidant à Lomé, rentré du Niger le 19 mars 2020. A ce jour, **1.747 patients** au total ont été dépistés.

9 avril 2020 à 12 heures 40 mn : 73 cas confirmés, 46 cas actifs, 24 personnes guéries, 3 décès. Ainsi, trois (3) nouveaux patients ont été testés positifs sur les 130 patients dépistés. Il s'agit de : un homme de 29 ans, Libanais résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé ; un homme de 40



Médecin-Colonel Djibril Mohaman, Coordinateur national de gestion de la riposte au Covid-19

ans, Togolais résidant à Lomé, revenu des Etats-Unis le 25 mars 2020 ; une femme de 19 ans, Togolaise résidant à Lomé, ayant eu contact avec un cas confirmé. Un nouveau patient est aussi guéri, portant désormais à 24, le nombre de patients ayant guéri du coronavirus (Covid-19). A ce jour, près de **1.877 tests de dépistages effectués** sur toute l'étendue du territoire national.

A la date du 6 avril, huit (8) districts sanitaires sont touchés : district 2, district 4, district 5, Agôè, Golfe, Zio, Tchoudjo et Oti. Quatre (4) régions sanitaires sont touchées : Lomé-commune, Maritime, Centrale et Savanes. En plus de la nationalité togolaise, les autres cas sont des ressortissants de la France, Allemagne, Niger, Burkina-Faso, Bénin, Inde, Sénégal, Madagascar, Canada, Etats-Unis, Nigéria et Angleterre.

(suite à la page 4)

COVID-19

Point sur les actions de riposte et les défis actuels du Togo

(suite de la page 3)

formation des équipes d'investigation des districts, régions et grands hôpitaux publics et privés de la région Lomé-commune sur le logiciel CommCare, les outils de surveillance et les bases de données Excel ; le dépistage en cours (à travers un test contrôle) des voyageurs suivis ayant fini les 14 jours de mise en quarantaine ; la recherche et suivi des contacts ; l'investigation des alertes et des cas confirmés ; l'isolement et prélèvement des cas suspects ; la confirmation des cas par PCR à l'institut national d'hygiène ; la réhabilitation en cours du CHR Lomé-commune ; la poursuite des travaux d'aménagement des sites d'isolement dans les régions autres que Lomé (6 anciens sites + 3 nouveaux) ; la diffusion des messages de sensibilisation sur le Covid-19 ; les émissions radiopho-

niques et télévisées sur le Covid-19 à Lomé et dans les districts sanitaires ; la tenue régulière des réunions du comité de communication ; la signature de contrat en cours avec certaines radios pour la diffusion des spots ; le colisage des outils de communication selon les villages.

En termes de **défis/contraintes** : besoins d'informations sur le financement des différents partenaires ; besoins d'expertise de modélisation pour les projections et la prévision du pic épidémiologique ; équipe médicale restreinte et en besoin continu de formation sur la prise en charge du Covid-19 ; renforcement du plateau technique (matériels et équipements, médicaments et intrants) ; prise en charge des cas confirmés de Covid-19 dans les autres régions du pays ; besoins d'algorithmes décisionnels ; besoin d'un corbillard pour le

transport des corps ; besoins urgents de tentes pour les 9 sites d'isolement dans les régions autres que Lomé ; besoins de 10 véhicules dans l'immédiat pour les activités de riposte ; mettre en place une flotte téléphonique pour tous les acteurs de tous les niveaux pour la gestion de la crise ; besoins en matériels de communication de risque ; besoins de véhicules sonorisés pour la sensibilisation ; besoins en équipements de protection individuelle ; augmentation de la capacité de diagnostic du Covid-19 sur toute l'étendue du territoire ; nécessité de mettre à jour le suivi des contacts et des voyageurs aux points d'entrée tant au niveau central que dans les régions ; continuité de la transmission de messages adaptés ; et confection et diffusion des spots pour la sensibilisation par les élus locaux.

rendre compte des actions exécutées au niveau sectoriel et recevoir des orientations. «*L'analyse de la situation avec un compte-rendu rapide à la plus haute hiérarchie va permettre au gouvernement de prendre des mesures pour une bonne gestion de la riposte*», a déclaré le Médecin-Colonel Djibril Mohaman, coordinateur de la CNGR Covid-19.

Pour son fonctionnement, la coordination sera subdivisée en commissions selon les compétences de ses membres. Des comités préfectoraux dirigés par les préfets sont également prévus.

point de presse régulier (quotidien ou hebdomadaire) du Gouvernement notamment du Chef de l'État ou du Ministre de la Santé ; allouer un fonds spécial au corps médical et autres personnes directement impliquées dans la gestion de la pandémie au Togo et leur décerner des distinctions honorifiques avec avantages significatifs conformément aux dispositions en cours au sein de la République togolaise ; élargir la composition et les attributions du Comité de riposte mis en place par le Gouvernement à d'autres compétences avérées afin de conseiller le Chef de l'État dans la gestion de la crise, engager ou consolider le processus de recherche scientifique d'un médicament local, préparer une stratégie de sortie de crise, de positionnement géopolitique et d'orientation de la politique de développement nationale dans l'après Covid-19 ; clarifier sa position au sujet d'une information qui crée la psychose au sein de la population concernant un présumé accord du gouvernement pour un test de vaccin du Covid-19 au Togo.

On lui répondra que certaines idées sont déjà mises en exécution.

Un confinement partiel accompagné de dépistage massif (Universitaires)

Ils sont sociologue, médecin-chirurgien, épidémiologiste, professeur de lettres, économiste, juriste, philosophe, historien, psychologue... Ils forment un groupe de citoyens dénommé Groupe d'Etude Pluridisciplinaire (GEPD). Leur travail se veut indépendant et non recommandé par une institution ; il leur vient de l'inspiration libre de citoyens qui se sont demandés ce qu'ils pouvaient apporter comme solution à la crise née du coronavirus, pour une "réponse adaptée à notre situation au Togo".

Cette initiative citoyenne. Refait le constat d'un système de santé peu résilient au Togo, du niveau de pauvreté de la population, de la promiscuité dans les ménages. "Ces caractéristiques font que certaines mesures utilisées ailleurs pourraient être difficiles à mettre en œuvre au Togo", disent-ils. Du coup, ils proposent deux axes de riposte : éviter la propagation de la maladie qui est très rapide (mesures

barrières ou de prévention) et traiter efficacement les malades (protocole médical pour soigner, soutien psychologique, etc.).

Pour éviter la propagation de la maladie, le document expose trois choix possibles, parmi lesquels le GEPD opte pour le 3ème à savoir le "confinement partiel de la population, accompagné d'une stratégie de dépistage massif au niveau de la population, avec traitement de tous les cas suspects et les cas positifs dès le diagnostic, accompagné d'un isolement et d'une surveillance clinique et para clinique". Plus est, trois groupes de mesures de prévention sont présentées : (i) mesures de prévention universelles (dépistage massif, gestes-barrières : masques, lavement régulier des mains au savon, réduction des interactions avec le corps, mesures de distanciation sociale dans le cadre d'un confinement partiel) ; (ii) mesures de prévention sélectives (pour ceux qui sont

sur le terrain) : personnel soignant, forces de l'ordre, employés des structures de logistique et des sociétés qui doivent avoir des équipements de protection spécifique pour continuer à travailler ; et (iii) mesures de prévention ciblées qui concernent les groupes à risque élevé : malades, personnes âgées, personnes présentant des antécédents pathologiques (hypertension artérielle, diabète, asthme, insuffisance cardiaque, insuffisances respiratoire, immunodépression...).

Concernant la prise en charge des malades, le GEPD propose ceci : "traiter de façon systématique, toute personne testée positive au Covid-19 dès le diagnostic par le protocole associant Hydroxychloroquine (200 mg 3 fois par jour pendant 6 jours) et Azithromycine (250 mg matin et soir le premier jour, puis 250 mg par jour pendant les 4 jours suivants)".

S'inscrire pour accéder à des kits alimentaires

Le ministère de l'Agriculture, de la production animale et halieutique apporte sa touche dans cette décision du gouvernement d'accompagner les populations en les soulageant de leurs soucis économiques liés à la pandémie du coronavirus. Lesquelles populations sont limitées dans leur déplacement pour s'approvisionner. Aussi le ministère met-il en place un système de récolte de données en vue de faciliter l'accès à des kits alimentaires. Le questionnaire de circonstance à remplir est disponible à l'adresse web <https://form.jotform.com/200906162547554>. Les réponses

seront traitées de manière totalement anonyme, rassure-t-on.

Sur la fiche d'évaluation des besoins pour la composition des kits alimentaires, le demandeur doit, par exemple, préciser les lieux choisis pour ses achats de produits (marchés, magasins et boutiques de quartiers, abonnement permettant de recevoir un panier de produits régulièrement, enlèvement direct chez le producteur...) ; dire s'il contribue financièrement à l'achat des produits alimentaires au sein de son ménage ; s'il aime acheter les produits alimentaires, les produits carnés (viandes), les produits halieutiques, les huiles de

consommation, les fruits, les légumes feuilles, les légumes fruits, les légumes racines ; exprimer son degré d'intéressement par un service de livraison de produits. Evidemment, il faudra donner son identité et son contact téléphonique.

A noter que, durant le premier trimestre 2020, 29.287 kits alimentaires de rations sèches composés de riz, de maïs, de gari et d'huile ont été fournis à une moyenne de 6.600 bénéficiaires issus de 149 quartiers du Grand-Lomé. Cette fois-ci, dans le cadre de l'opération «Restaurants communautaires».

Projet Filets sociaux / Entre mesures barrières et autres dispositions Les restaurants communautaires à l'épreuve du Covid-19

Il est notamment retenu :

- de **démultiplier les sites d'accueil des bénéficiaires,**
- de **suspendre la fourniture des repas chauds,**
- de **livrer les vivres dans d'autres quartiers ciblés dans des espaces larges...**
- et de **servir les personnes concernées sur invitation.**

Initialement organisés par groupe de 500 personnes sur chacun des treize (13) sites du Grand-Lomé les restaurants communautaires mobilisaient à chaque ouverture beaucoup de monde, des veuves sans revenus, des personnes handicapées et des personnes âgées ou atteintes d'une maladie chronique, bénéficiaires comme non bénéficiaires. Ils constituent, pour ces derniers, estime l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), un cadre très convivial de rencontres, où les interactions humaines sont permanentes, et où la distanciation sociale qui s'impose avec le Covid-19 ne peut

être garantie.

Afin donc d'éviter les attroupements, il est notamment retenu par l'Agence de démultiplier les sites d'accueil des bénéficiaires, de suspendre la fourniture des repas chauds, de livrer les vivres dans d'autres quartiers ciblés dans des espaces larges où la distance minimale d'un mètre pourra être observée entre les personnes présentes, et de servir les personnes concernées sur invitation et suivant des horaires précises afin de limiter les effectifs présents au même moment sur chaque site. Il est également convenu de limiter les occasions de rencontres en ramenant à une fois par mois, au lieu de

deux, l'ouverture des restaurants communautaires. Ainsi, il est demandé à chaque mairie de dresser, sur la base de ces orientations générales, une procédure concrète de mise en œuvre de la prochaine opération dans sa commune.

Renouvelée chaque deux semaines sur treize (13) sites dans les préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe, l'opération dénommée "Restaurant communautaire" vise à assurer un repas quotidien aux personnes vulnérables du Grand-Lomé à travers la distribution de repas chauds et de kits alimentaires, et à leur apporter des assistances et des conseils, notamment

(suite à la page 6)

JEUX OLYMPIQUES/

Le CIO révisé ses principes relatifs aux systèmes de qualifications

Le groupe de travail du Comité International Olympique (CIO) qui traite sur les questions soulevées par le report des Jeux Olympiques d'un an, à l'été 2021, a approuvé mardi une série d'amendements aux principes relatifs aux systèmes de qualification pour Tokyo 2020.

Hervé A.

"Cette révision a été effectuée afin de tenir compte de l'impact de la pandémie de Covid-19 et des nouvelles dates des JO et remplace les principes précédents", a écrit le CIO dans son communiqué.

L'instance olympique a fixé au 29 juin 2021 la nouvelle date limite pour la période de qualification, précisant que les fédérations internationales (FI) pouvaient définir leurs propres dates limites pour autant que celles-ci soient antérieures au 29 juin 2021.

Comme déjà annoncé, le CIO a confirmé que les athlètes et les CNO (comités nationaux olympiques) qui ont déjà obtenu une place de qualification olympique la conserveront malgré le report. Au total, 57 pourcents des places ont d'ores et déjà été attribuées, 5 000 places restent à pourvoir.

"Réfléter, dans la mesure du possible, le processus d'attribu-



tion des places des systèmes de qualification initiaux pour chaque sport reste la priorité. Ce principe encourage les FI à adopter une approche similaire en remplaçant les épreuves annulées durant lesquelles des places de qualification devaient être attribuées par le même nombre d'épreuves", a ajouté le CIO.

"Les Fédérations internationa-

les conservent toute latitude pour définir la nouvelle date limite de classement et le processus de qualification", a ajouté le CIO, conscient du "caractère sensible" de ces décisions. "Un équilibre par sport doit être trouvé entre la protection des athlètes qui étaient proches de la qualification sur la base des précédentes échéances de 2020 et la participation

des meilleurs athlètes aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020 en permettant aux meilleurs concurrents de la saison 2021 de se qualifier."

Le 24 mars dernier, le CIO a décidé avec le Comité d'organisation de repousser les Jeux en 2021, qui se tiendront du 23 juillet au 8 août dans la capitale japonaise.

La CAHB change de logo

La Confédération Africaine de Handball (CAHB) a décidé de faire peau neuve, du moins en ce qui concerne son logo. Cette action entre dans le cadre de la vision nouvelle des dirigeants de l'instance faïtière du handball africain.

Une nouvelle identité visuelle par le biais d'un nouveau logo qui vient prendre la place du logo historique qui aura duré 47 ans. Cette toute nouvelle identité visuelle se définit avec trois (03) codes couleurs : le Bleu - le blanc - le Jaune. Le cercle représente le symbole d'universalité autour d'un même idéal sportif. Il implique tous ceux qui partagent une même passion pour le Handball. Il inspire le travail d'équipe et la cohésion.

Le mélange des deux bleus (foncé et clair) se fond dans un dégradé harmonieux, symbole des engagements de la CAHB : Management, loyauté, confiance et progrès. L'icône unisexe du joueur dans une teinte jaune rappelle l'identité : le soleil, la joie de vivre et la chaleur Africaine.

La couleur blanche s'intègre dans l'arrondi de la typographie utilisée et accompagne le mouvement pour affirmer la cohérence de la structure. Elle exprime le commencement et le support de toute chose : la preuve de l'engagement inconditionnel de la Confédération Africaine de Handball.

Le Classement FIFA reste figé?

Les mesures prises pour combattre la propagation du virus Covid-19 ont entraîné un arrêt presque total du football ces dernières semaines. Ceci se répercute naturellement sur le dernier Classement mondial FIFA/Coca-Cola, qui ne connaît que d'infimes modifications.

De nombreuses rencontres internationales - parmi lesquelles des matches qualificatifs pour la Coupe du Monde de la FIFATM et d'autres rendez-vous majeurs - ont été reportées, tandis que de nouvelles dates ont d'ores et déjà été définies pour de prestigieuses compétitions masculines telles que le Tournoi Olympique de Football, la Copa América 2020 de la CONMEBOL et l'EURO 2020 de l'UEFA.

Avec tous ces bouleversements, le classement n'a été impacté que par quatre matches - tous amicaux - et demeure ainsi quasiment identique à l'édition précédente. L'unique changement concerne le Soudan du Sud, qui rejoint les Bermudes à la 168e place après que ces dernières ont laissé échapper un point en raison de leur défaite 2-0 face à la Jamaïque (48e, inchangé) le 11 mars.

Les cinq autres nations impliquées dans des matches amicaux depuis la dernière mise à jour sont le Panama (deux matches - 81e, inchangé), l'Ouzbékistan (85e, inchangé), le Belarus (87e, inchangé), le Guatemala (130e, inchangé) et le Nicaragua (151e, inchangé).

Le prochain Classement mondial FIFA/Coca-Cola sera publié le 11 juin 2020.

Ronaldinho désormais assigné à résidence

L'ancienne star mondiale du football, le Brésilien Ronaldinho, emprisonné depuis plus d'un mois au Paraguay pour usage de faux passeport, est désormais assigné à résidence dans un hôtel d'Asuncion après le paiement d'une caution estimée à 1,6 million de dollars (1,46 million d'euros), a annoncé mardi le juge en charge du dossier.

"C'est une mesure de substitution pour Ronaldinho et son frère et la poursuite de leur détention dans un hôtel", a déclaré le juge Gustavo Amarilla lors d'une conférence de presse. Ronaldinho et son frère Roberto ont été arrêtés le 6 mars à Asuncion, accusés d'être entrés au Paraguay en possession de faux passeports, puis placés en détention provisoire dans un commissariat de police.

Le Ballon d'Or 2005 était arrivé avec son frère à Asuncion pour faire la promotion d'un livre et participer à diverses opérations de bienfaisance, notamment à l'initiative d'une fondation, Fraternidad Angelical, qui vient en aide aux enfants pauvres.

Les deux hommes ont montré leurs passeports à la police de l'immigration, qui n'a pas immédiatement relevé d'anomalie. La police paraguayenne a ensuite perquisitionné l'hôtel où logeaient les deux hommes, et les enquêteurs y ont découvert de faux passeports paraguayens confectionnés à Asuncion il y a quelques mois, selon le ministre de l'Intérieur Euclides Acevedo.

FOOTBALL/

Les recommandations et directives par rapport aux contrats

La fédération mondiale de football, la FIFA, propose d'étendre "jusqu'à la fin effective de la saison" les contrats des joueurs, dont certains arrivent à échéance le 30 juin, et "autoriserait un déplacement" des périodes de transferts.

L'instance faïtière a publié mardi ses recommandations et directives par rapport aux problèmes pratiques posés par la pandémie de coronavirus.

La saison de football a été interrompue dans presque tout le monde entier, ce qui pourrait poser d'ici peu des problèmes en matière de contrats des joueurs et des transferts. En effet, les contrats de travail et les accords de transfert sont généralement liés aux périodes d'enregistrement fixées par chaque association membre pour

sa juridiction, conformément au règlement. La majorité des ligues les plus touchées par le Covid-19 ont une saison qui débute au 1er juillet et prend fin au 30 juin. Il apparaît de plus en plus probable que les différentes compétitions s'achèveront au-delà de cette date.

La FIFA a mis en place un groupe de travail, composé de représentants des clubs, des joueurs, des ligues, des associations membres et des confédérations, pour se pencher sur la question.

Les discussions du groupe de travail "ont abouti de façon unanime" à un ensemble de principes directeurs que le Bureau du Conseil de la FIFA a validés mardi.

En ce qui concerne les contrats des joueurs, dont certains arrivent à échéance le 30 juin, la FIFA pro-

pose qu'ils soient étendus jusqu'à la fin effective de la saison. "Cette mesure parfaitement conforme aux intentions des parties concernées au moment de la signature du contrat vise à préserver l'équité sportive et la stabilité", indique la FIFA. "Le même principe s'applique aux contrats entrant en vigueur au début de la saison prochaine, avec une date d'effet retardée en conséquence."

Par rapport aux salaires des joueurs, l'instance mondiale du football "recommande d'examiner tous les aspects de chaque situation de façon équitable, en intégrant les éventuelles mesures gouvernementales destinées à soutenir les clubs et les joueurs, en réfléchissant à l'opportunité de réduire ou de reporter les salaires et en étudiant les couvertures d'assurance

existantes." Faute d'accord, la FIFA sera amenée à statuer sur la base de différents critères.

Un autre point délicat concerne la période des transferts, qui sera également bouleversée si la saison se poursuit au-delà des dates habituelles. La FIFA annonce qu'elle "fera preuve de souplesse et autorisera un déplacement de ces périodes de sorte qu'elles encaissent la fin de la saison en cours et le début de la prochaine."

"Si ces mesures ne résoudre pas tous les problèmes, au moins permettront-elles d'apporter un peu de stabilité et de clarté à court terme", a déclaré Gianni Infantino, président de la FIFA, cité dans un communiqué.

Russie 2018 et Qatar 2022, une odeur de pots-de-vin

Crise sanitaire ou pas, la justice américaine ne referme pas ses dossiers. Ses dernières révélations font même l'effet d'une bombe.

Selon le réquisitoire du ministère américain de la Justice, rendu lundi 6 avril à New York, la Russie et le Qatar auraient versé des pots-de-vin à plusieurs membres de la FIFA, en échange de leurs voix dans l'attribution des éditions 2018 et 2022 du Mondial de football.

La Russie et le Qatar sont soupçonnés depuis plusieurs années d'avoir tenté de manipuler le vote de la FIFA, organisé en décembre

2010. Mais les accusations n'avaient jamais pu s'appuyer sur des preuves tangibles.

Cette fois, le décor change. Selon l'acte d'accusation publié lundi, cinq dirigeants de haut rang de la FIFA, tous détenteurs du droit de vote, auraient touché des pots-de-vin. Il s'agit de l'Argentin Julio Grondona, décédé en 2014, du Paraguayen Nicolás Leoz, disparu en août dernier, du Ricardo Teixeira, ancien président de la Fédération brésilienne de football (CBF), du Jack Warner, ancien président de la CONCACAF et du



Rafael Salguero, ancien président de la Fédération guatémaltèque de football, tous ex membres du Conseil de la FIFA.

Au Qatar, soupçonné d'avoir versé plusieurs millions de dollars en pots-de-vin à des membres de la FIFA ayant le droit de vote, le

comité d'organisation du Mondial 2022 a réagi par un communiqué. Il explique "démentir fermement les allégations contenues dans les documents."

Malgré des années de fausses accusations, aucune preuve n'a jamais été produite qui démontrerait que le Qatar a obtenu l'organisation du Mondial de manière douteuse ou par des moyens contraires aux règles strictes de la FIFA.

En Russie, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a expliqué aux médias : "La Russie a reçu

de façon tout à fait légale le droit d'organiser la Coupe du Monde. Ce n'est pas lié à de quelconques pots-de-vin, nous démentons cela catégoriquement. La Russie a organisé la meilleure Coupe du Monde de football de l'histoire. Nous en sommes fiers."

Quant à Sepp Blatter, président de la FIFA en 2010, à l'époque des faits, il réfute lui aussi le scénario de pots-de-vin. Mais le dirigeant suisse, aujourd'hui suspendu, en profite pour rappeler que le Mondial 2022 a été attribué au Qatar à la suite d'une "intervention politique".

Projet Filets sociaux / Entre mesures barrières et autres dispositions Les restaurants communautaires à l'épreuve du Covid-19

(suite de la page 4)

sur les questions d'hygiène, de santé et de vivre-ensemble. Du 25 décembre 2019 au 27 mars 2020, l'Agence nationale d'appui au développement à la base a dénombré huit (08) opérations réalisées, qui ont permis de fournir 25.832 repas chauds et 29.287 kits alimentaires de rations sèches composés de riz, de maïs, de gari, et d'huile. Elles ont touché une moyenne de 6.600 bénéficiaires issus de 149 quartiers du Grand-Lomé. Sans compter les consultations médicales et les médicaments offerts gracieusement par l'Ong Aimes Afrique à plus de 500 personnes sur le site de Nukafu le 21 février 2020, les restaurants communautaires ont toujours animé des sensibilisations au profit des bénéficiaires, dont une, les 18 et 19 mars 2020, sur la prévention de la maladie du Covid-19.

Avec l'avènement de cette pandémie en terre togolaise, et vu les risques de sa prolifération au sein des populations, l'Anadeb, de concert avec les acteurs de mise en œuvre et les communautés ciblées par les restaurants communautaires, a décidé de penser autrement la fourniture des repas, annonce-t-elle sur son portail. Ainsi, le lundi 06 avril 2020 a marqué l'adhésion de toutes les parties prenantes à cette nécessité de poursuivre l'opération dans le respect des mesures barrières et de la distanciation sociale édictées par le gouvernement. Regroupés en réunion préparatoire pour l'opération à venir du jeudi 09 avril, des représentants des ministères chargés de l'Ac-



tion sociale d'une part, et de la Santé et de l'hygiène public d'autre part, des conseillers municipaux, des chefs traditionnels, des membres de la plateforme des Comités de développement à la base du Grand-Lomé et deux journalistes (public et privé) se sont accordés, avec l'équipe de la direction générale de l'Anadeb, à son siège à Lomé, sur les nouvelles modalités pratiques de poursuite des restaurants communautaires.

D'après Mazalo Katanga, directrice générale de l'Anadeb, le souci avec le Covid-19, c'est de savoir comment garantir, à travers les restaurants communautaires, le repas quotidien de chacun des Togolais répondant aux critères de vulnérabilité définis, sans que leur effectif sur les sites n'excède le maximum de 15 autorisé par le gouvernement. Il était donc impératif pour l'Anadeb, qui assure l'exécution de ce projet de filets sociaux,

de rencontrer les différents intervenants de l'opération, surtout les partenaires du ministère de la Santé pour leur expertise, afin de pouvoir concilier la distanciation sociale, et la fourniture des repas et vivres aux communautés. Selon les explications de Mme Mazalo Katanga : "L'objectif pour nous, c'est de redéfinir de nouvelles modalités pratiques pour la poursuite de cette activité dans le contexte de la pandémie du Covid-19. Vu les restrictions qu'impose cette maladie, la vie sociale et économique subira inévitablement un coup. C'est donc le moment plus que jamais pour l'Anadeb de manifester la solidarité nationale tant promue par le Chef de l'État, Sem. Faure Gnassingbé, à nos cibles déjà vulnérables avant la pandémie, afin de soutenir leur résilience, pour qu'elles puissent passer cette phase de notre histoire commune sans beaucoup de peine".

L'affluence n'est plus au rendez-vous dans les marchés

Pour lutter contre le Covid-19, les autorités ont pris plusieurs mesures drastiques dont la fermeture des lieux de loisir et l'instauration du couvre-feu de 20h à 6h du matin. Bien que les marchés soient restés ouverts, l'affluence n'est plus celle de tous les jours.

Ce samedi 04 avril 2020, ce sont des marchés, qui ne sont pourtant pas frappés par la mesure de fermeture, presque vides que l'on a constatés de visu à Lomé. Une situation qui laisse des vendeuses aux regards inquiets, assises devant les étalages de leurs marchandises. Pendant des heures, nous avons parcouru quelques marchés et l'affluence n'était pas au rendez-vous. Coronavirus oblige, les clients se font de plus en plus rares à ces heures où l'affluence devrait être au rendez-vous en temps normal. La raison selon Adjo Vosseha, une vendeuse d'épices et de produits alimentaires importés de la Côte d'Ivoire est qu'avec la peur du coronavirus qui règne les populations préfèrent rester chez elles. Depuis quelques

jours, observe-t-elle, c'est cette atmosphère qui règne dans le marché. Et même si, dit-elle, les marchés n'ont pas été fermés comme les bars et discothèques, les vendeuses vivent la même situation. "Nous sommes assises avec des cœurs meurtris, parce qu'à peine si on a des clients, ils ne viennent plus parce que chacun a peur et avec les fermetures des frontières dans quelques jours, on n'aura plus de marchandises, si les stocks s'épuisent. Notre souhait, c'est que Dieu nous vienne en aide pour qu'on puisse avoir un remède de cette maladie", lance-t-elle.

Pour cette autre vendeuse de légumes et d'épices, cette fois-ci locaux, Kanlé, les populations ne veulent plus venir au marché, parce qu'elles se sont ravitaillées dès l'apparition de cette maladie. "Chacun se protège, sauf quelques-unes qui viennent encore, elles disent avoir peur et avec juste raison. Nous aussi, on a peur, on n'a juste pas le choix, sinon, on ne viendrait pas. On a tous peur mais avec les enfants et sans de l'aide, on va faire comment ? C'est

pourquoi, on a porté des gangs pour se protéger et nous crions vers Dieu pour qu'il vienne à notre secours et nous aide à sortir de cette situation".

Quant à Kafui Lavon, la santé n'a pas de prix. C'est pourquoi, selon elle, le premier ennemi de l'être humain, c'est la maladie et il faut demander à Dieu de nous apporter la santé pour que tout le monde puisse retrouver une vie normale. Et, Kanlé de renchérir en soulignant que l'essentiel c'est la santé. Elle qui croyait que comme les marchés restent ouverts, elle ferait un bon chiffre d'affaire, c'est le contraire qui se présente. D'une vente minimum de 30 000 F CFA par jour, avec la maladie qui angosse les gens, elle dit ne même plus avoir la somme de 10 000 F CFA.

En somme toutes attendent le retour normal à la vie sociale et économique, en invoquant Dieu et en appellent toutes les populations au respect des mesures édictées pour freiner la propagation du virus au plus vite.

Sécurité contre le Covid19 / Pour les autorités publiques du Bénin...

La sécurisation des frontières fluviales avec le Togo, une réelle préoccupation

Malgré la fermeture des frontières terrestres du Togo, pour réduire la propagation de contamination au COVID-19, des ressortissants de diverses nationalités tentent toujours d'entrer au Bénin par des voies de contournement à la frontière de Hillacondji, a appris l'ABP – Agence Bénin Presse – de sources concordantes. «Depuis le weekend écoulé, ils sont nombreux à tenter de d'entrer sur le territoire béninois par Hillacondji, mais grâce à un dispositif sécuritaire, ces indécis tombent dans les mailles de la Police républicaine», ont informé les mêmes sources.

Ce lundi, selon le commissariat frontalier de police de Hillacondji, deux dames en provenance du Togo et toutes de nationalité togolaise ont tenté leur entrée sur le territoire béninois par voie de contournement entre la clôture du poste juxtaposé à côté de la lagune Gbagan. Ces dames, appréhendées par les policiers chargés de la surveillance dudit couloir, ont été refoulées vers le Togo par leur chemin d'arrivée. Samedi et dimanche derniers, la même scène s'était produite et des voyageurs de nationalité nigériane, béninoise



et togolaise ont été épinglées, rappelle l'ABP.

Ce mardi, à la préfecture de Lokossa, le préfet du département du Mono, Komlan Sedzro Zinsou, a tenu une séance de travail avec les maires des six communes du département élargie aux chefs d'unités de polices pour se pencher sur la cruciale question de la sécurisation des frontières fluviales avec le Togo et la définition de nouvelles stratégies et dispositions en vue de l'obtention de meilleurs résultats dans la gestion de la pandémie du coronavirus, indique notre source. Il s'est agi, pour l'autorité préfectorale, à travers ces rencontres, d'amener ses concitoyens à se protéger et à protéger en retour les autres en entrevoyant de nouvelles stratégies de contrôle du flux humain entre le Togo et le Bénin à partir des eaux navigables.

Ainsi, outre le renforcement du dispositif sécuritaire au niveau des voies fluviales servant de frontières entre les deux pays, des registres sont ouverts auprès des chefs de quartiers de ville et de villages pour enregistrer les nouvelles entrées aux fins de les orienter vers les services de santé pour des contrôles sanitaires. L'autorité préfectorale a par ailleurs recommandé aux maires de poursuivre la sensibilisation en mettant à contribution les ONGs pour permettre d'atteindre le grand nombre. Ils ont également été appelés à redoubler de vigilance pour que l'arrivée de tous les étrangers soit signalée aux autorités compétentes en vue de la mise en œuvre des mesures d'auto-isollement et de confinement.

Lutte contre le Covid19 au Ghana / Pendant les 3 prochains mois...

L'Etat prend en charge les factures d'eau de toute la population

Le gouvernement ghanéen a annoncé qu'il va prendre en charge les factures d'eau de toute la population du Ghana au cours des 3 prochains mois. L'information a été donnée par le président du Ghana, Nana Akufo-Addo, au cours d'un discours tenu le dimanche 05 avril 2020. Cette prise en charge concernera les mois d'avril, mai et juin 2020, précise l'Agence Ecofin sur

son portail. Et de poursuivre que le président ghanéen a, par ailleurs, précisé que "la Ghana Water Company Limited et l'Electricity Company of Ghana ont été chargées d'assurer un approvisionnement stable en eau, et en électricité pendant cette période. Il n'y aura pas de déconnexion de l'approvisionnement".

Ajoutant que "tous les camions-citernes, publics et privés, seront

également mobilisés pour assurer l'approvisionnement en eau de toutes les communautés vulnérables". Ces mesures prises par les autorités ghanéennes entrent dans le cadre des actions menées pour lutter contre la progression du Covid-19 dans le pays. Le dernier bilan du coronavirus au Ghana fait état de 287 cas confirmés, avec 5 décès, rappelle Ecofin.

Pour soutenir les pays membres dans la lutte contre le Covid-19

La Banque africaine de développement crée un fonds doté de 10 milliards de dollars

La Banque africaine de développement (Bad) a annoncé, mercredi 8 avril à son siège à Abidjan, la création d'un fonds doté de 10 milliards de dollars pour aider les pays membres régionaux à lutter contre la propagation du Covid-19 sur le continent. Cette nouvelle initiative de la Banque lui servira de relais principal pour diriger ses opérations dans le contexte de crise actuel. Ce fonds est mis à disposition des gouvernements et de l'ensemble des acteurs du secteur privé d'Afrique, indique la Bad dans un communiqué.

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, a indiqué que cette enveloppe tenait compte

des difficultés budgétaires de nombreux pays du continent. «L'Afrique est confrontée à d'énormes défis budgétaires pour agir efficacement face à la pandémie de coronavirus. La Banque africaine de développement déploie toutes ses capacités de réponse à l'urgence pour aider l'Afrique en ce moment critique. Nous devons protéger des vies. Ce fonds aidera les pays africains dans leurs efforts pour contenir la propagation rapide du Covid-19», a déclaré le président Adesina, en saluant le soutien indéfectible des administrateurs de la Banque.

Le fonds est doté de 5,5 milliards de dollars pour les opérations sou-

veraines dans les pays membres de la Banque et de 3,1 milliards de dollars pour les opérations souveraines et régionales via les pays du Fonds africain de développement (Fad), le guichet de prêt à taux concessionnels du Groupe de la Banque chargé de répondre aux besoins des pays fragiles. Un montant supplémentaire de 1,35 milliard de dollars sera consacré aux opérations du secteur privé. «La mise en place de ce dispositif a exigé un effort collectif et du courage de la part de tout notre personnel et de nos actionnaires», a souligné la vice-présidente principale par intérim de la Banque, Swazi

(suite à la page 7)

Décentralisation en mode apprentissage

Les projets de budgets des mairies manquent de «sincérité»

Jean AFOLABI

Depuis le 10 juin 2013, le Togo s'est intégré dans l'UEMOA en transposant dans sa législation nationale la directive n°06/2009/CM/UEMOA portant lois de finances. Aux côtés des principes budgétaires classiques (annualité, spécialité, universalité et unité), la directive, reprise par la loi organique relative aux lois de finances, a introduit un nouveau principe : la sincérité budgétaire. Il se définit comme l'obligation de présenter des comptes ou un budget reflétant une image sincère et fidèle de la situation et des perspectives économiques et patrimoniales nationales au regard des informations dont dispose le gouvernement au moment de leur élaboration. Il interdit de sous-estimer les charges ou de surestimer les ressources.

Ce principe s'impose aussi aux collectivités territoriales. Mais les nouveaux maires ont eu un apprentissage difficile. Et pour cause,



Payadowa Boukpepsi, Ministre de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales

leurs projets de budgets 2020 sont simplement passés à côté. Le ministre de tutelle, Payadowa Boukpepsi, le leur a notifié et rejeté les projets de budgets. «Je relève à l'examen de vos projets de budgets, soumis à mon approbation, le manque de rigueur dans le respect du principe de sincérité dans vos prévisions de recettes budgétaires. Ce principe stipule que : «les prévisions de ressources et de charges de la collectivité terri-

toriale sont évaluées de façon sincère ; elles doivent être effectuées avec réalisme et prudence, compte tenu des informations disponibles au moment où le projet de budget est établi». Cette absence de réalisme relevé dans vos projets est probablement due au fait que vous manquez de base d'antériorité à cet effet, étant donné que c'est le premier exercice de toutes vos communes qui sont nouvelles dans leur statut

actuel. De plus, avec l'avènement de la pandémie du coronavirus, l'ensemble de l'économie nationale sera impacté par les effets négatifs de ladite pandémie. Les prévisions budgétaires telles que prévues ne seront pas réalisables dans ce contexte. C'est pour ces raisons qu'il n'est pas réaliste d'approuver vos projets de budgets tels que soumis. Je vous

demande donc en conséquence pour l'exercice 2020 de n'engager prioritairement que les dépenses obligatoires courantes (salaires et indemnités, cotisations sociales, assurance, loyer, carburant, entretien...). Pour les autres dépenses, vous devez attendre les entrées effectives de recettes avant de procéder à leur engagement. Dans l'intérêt de vos com-

munes respectives, je vous invite tous à respecter scrupuleusement les instructions de la présente lettre», a-t-il écrit aux maires le 6 avril 2020.

Après plus de trente ans d'inertie à travers les délégations spéciales, les élections locales de 2019 ont permis aux 117 communes de se doter de 1.527 conseillers municipaux élus.

Madjri Bruce / D'après l'Agence nationale de volontariat au Togo

Un volontaire d'engagement citoyen en réussite

Un tas de tomates par ici, des bidons d'huile par-là, Madjri vend avec fierté des condiments dans un coin de la ville d'Aného, à 45 km à l'est de Lomé. Il a aussi à son actif, une cafétéria qu'il gère personnellement. Il est l'un des jeunes volontaires d'engagement citoyen (VEC) de la phase 1, en réussite dans la commune des Lacs 1, affirme l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) dans un tweet posté le 7 avril.

Madjri, un VEC entrepreneur

C'est à peine six mois de sa mission de Volontariat d'engagement citoyen que Madjri démarre une activité génératrice de revenu. Spécialisé dans la restauration et la vente des articles et condiments, il a mis en place cette activité grâce au volontariat d'engagement citoyen. Chaque soir après les activités de terrain, il ouvre sa baraque de vente des légumes et divers pour satisfaire ses clients. Les débuts n'ont pas été faciles, reconnaît l'ANVT. Ils sont ceux, nombreux à se moquer de lui. Pour ces derniers, Madjri exerce

une activité réservée qu'aux «femmes». Madjri ne s'est pas laissé influencer par les propos qu'il entendait à son sujet. Il a surmonté ce préjugé et est devenu une référence parmi les jeunes de sa localité. «**Le volontariat d'engagement citoyen est la meilleure chose que j'ai connue. C'est grâce à mes allocations du volontariat que j'ai mis en place mon activité génératrice de revenu avec la somme de 20.000 F CFA. Malgré les moqueries, je ne me suis pas laissé aller. Je savais ce que je voulais et aujourd'hui, tous sont étonnés de ma progression**», a témoigné Madjri. Il va plus loin dans ses objectifs en créant juste à côté de sa baraque, une deuxième dans laquelle il prépare lui-même de la nourriture pour la vente. «Les clients devenaient de plus en plus exigeants, le pourquoi j'ai ouvert cette cafétéria pour eux. Je prépare toutes leurs commandes moi-même ».

L'Avant-volontariat

Madjri est un jeune qui avait



perdu tout espoir. Âgé de 34 ans, il a abandonné les classes en 2005 pour faute de moyens financiers. Pour gagner son pain quotidien, il allait tirer les filets avec les pêcheurs venus de la mer contre une faible récompense. Sa persévérance et son engagement au volontariat ont payé car, il mène plusieurs activités génératrices de revenu, notamment : l'élevage des poules bio et métissées, la préparation d'huile de coco communément appelé «Yovonémi», la cafétéria ; qui lui permettent de prendre soin de sa famille.

Essai vaccinal contre le covid-19 en Afrique

Le patron de l'OMS dénonce " l'héritage d'une mentalité colonisée "

L'échange télévisuel entre les deux chercheurs français évoquant l'idée de tester un vaccin contre le covid-19 en Afrique continue de susciter de vives réactions. Ce lundi, 6 avril 2020, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, s'est inscrit dans la même dynamique que certains politiques et associations, en qualifiant leurs propos de " racistes ".

Intervenant sur la chaîne LCI au sujet de la piste du BCG, le vaccin contre la tuberculose pour lutter contre le coronavirus, Jean -Paul Mira, chef du service de réanimation de l'hôpital Cochin à Paris, a suggéré au directeur de recherche de l'Inserm, Camille Lochet, de faire des essais sur le continent africain : " Est-ce qu'on ne devrait pas faire cette étude en Afrique, où il n'y a pas de masques, pas de traitements, pas de réanimation ? Un peu comme c'est fait d'ailleurs pour certaines études sur le sida où chez les prostituées, on essaye des choses parce qu'on sait qu'elles sont hautement exposées et qu'elles ne se protègent

pas. Qu'est-ce - vous en pensez ".

Et Camille Lochet de répondre : " Vous avez raison, d'ailleurs, on est en train de réfléchir en parallèle à une étude en Afrique avec le même type d'approche, ça n'empêche pas qu'on puisse réfléchir en parallèle à une étude en Europe et en Australie ". Depuis la diffusion de cet extrait qui date du 2 avril, indignation et colère ont été exprimées par des structures dont l'association SOS racisme, le club des avocats du Maroc et certains acteurs tels que des stars du football ivoirien Didier Drogba et le camerounais Samuel Eto'o. Si par la suite, les deux scientifiques mis en cause ont fini par présenter leurs excuses, le directeur général de l'OMS quant à lui, a tenu à souligner que " ce genre de propos racistes ne font rien avancer ". " Ils vont contre l'esprit de solidarité. L'Afrique ne peut pas et ne sera pas un terrain d'essai pour aucun vaccin ", martèle-t-il. Soulignant par ailleurs que " l'héritage de la mentalité coloniale doit prendre fin ". L'ancien chef de la diplomatie Ethio-

pienne, Tedros Adhanom Ghebreyesus, fustige : " Il est honteux et horrifiant d'entendre des scientifiques tenir ce genre de propos au XXIe siècle. Nous les condamnons dans les termes les plus forts ".

Acceptation ou non de cette expérimentation en Afrique ?

Avant de se fendre en excuse, Jean -Paul Mira aurait même indiqué sur son compte twitter que l'essai vaccinal sera bientôt en expérimentation en Afrique. " Le test concernant le vaccin BCG pour lutter contre la Covid-19 sera effectif en Afrique, dès ce 08/04/2020. Nous avons eu l'accord de plusieurs États africains, notamment ceux de l'Afrique de l'Ouest qui ont déjà reçu chacun des enveloppes conséquentes pour les dommages ". Ces propos qui ont aussi suscité une vague de réactions scandalisées en Afrique, a posé le débat d'une pratique décriée sur le continent africain qui, depuis des années, serait le nid de toutes les recherches d'expérimentation des occidentaux.

Pour soutenir les pays membres dans la lutte contre le Covid-19

La Banque africaine de développement crée un fonds doté de 10 milliards de dollars

(suite de la page 6)

Tshabalala, à propos de la création de ce fonds.

Il y a deux semaines, la Banque a émis un emprunt obligataire social, «**Combattre le Covid-19**», d'un montant record de trois milliards de dollars, soit le plus grand emprunt social libellé en dollars américains émis sur le marché in-

ternational des capitaux. La semaine dernière, le Conseil d'administration de la Banque a également approuvé l'octroi d'une aide d'urgence Covid-19 de deux millions de dollars pour soutenir les interventions de l'Organisation mondiale de la santé sur le continent, ajoute le communiqué. «*Nous vivons une*

époque exceptionnelle, où nous devons prendre des mesures audacieuses et décisives pour sauver et protéger des millions d'Africains. Nous sommes engagés dans une course pour sauver des vies et aucun pays ne sera laissé pour compte», a assuré le président Adesina.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1522
DE LOTO BENZ DU 18 - 03 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1523 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Mars 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont enregistré dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, LOME, la capitale a recensé respectivement auprès des opérateurs 30128 et 70333, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1525 de LOTO BENZ du 08 Avril 2020

Numéro de base

22 51 86 44 15



LE TÉLÉTRAVAIL C'EST SIMPLE AVEC TOGOCOM !



Togocom vous accompagne et vous propose des solutions adaptées à vos besoins pour continuer à travailler où que vous soyez.



Restez connecté à vos contenus, vos outils, votre équipe, vos partenaires nationaux et internationaux.

Togocom met à votre disposition l'Internet Très Haut Débit avec la Fibre Optique ou la 4G+ qui vous permet de poursuivre vos activités professionnelles (visioconférence via Zoom, Polycom, Skype Entreprise... transferts de fichiers lourds avec Dropbox, Wetransfer, Google Docs, traitement de données, Cloud Services ...) à domicile que ce soit à Lomé ou l'intérieur du pays.

De plus, grâce à la fonction Hot Spot Wifi des Terminaux 4G Togocom, vos équipes peuvent créer leurs réseaux Wifi où qu'elles soient et rester connectées.



Gardez le contact avec votre équipe et vos partenaires 24h sur 24 et 7j sur 7.

Togocom couvre 85% de la population, vos équipes sont joignables partout et à tout moment. Découvrez nos offres (flotte, forfaits) et personnalisez-les à la demande suivant vos besoins.



Gérez vos flux financiers où que vous soyez avec TMoney.

Que vous ayez besoin de payer vos fournisseurs, le salaire de vos collaborateurs, vos factures, vos impôts ou d'encaisser vos paiements, TMoney répond à tous vos besoins sans que vous ayez à vous déplacer ou à manipuler de l'argent en espèces. Une interface digitale Web vous permet de réaliser vos transactions en ligne et par batch.

Avec TMoney, réalisez des transactions sécurisées. TMoney vous assure ainsi la disponibilité de votre argent partout et à tout moment.

Éviter l'usage du cash, c'est éviter la contamination et freiner la propagation du COVID-19.

Nous sommes à votre disposition, contactez votre conseiller client ou écrivez-nous :

teletravail@togotelecom.tg

teletravail@togocom.tg

teletravail@togocel.tg



Togocel

Tgtmng



Togocel_tg

Togotelecom1

togocel.tg

togotelecom.tg